

## Le Quebec Community Groups Network encourage les Québécois d'expression anglaise à voter pour le meilleur candidat local

**MONTREAL, le 17 septembre 2021** – Alors que les Canadiens se préparent à voter lundi, les Québécois d'expression anglaise sont confrontés à un ensemble sans précédent de violations proposées qui affectent leurs droits et libertés fondamentaux. Malheureusement, peu de candidats et aucun des principaux partis politiques se sont engagés à défendre notre communauté contre ces attaques récentes – ou de protéger la dualité linguistique du Canada.

Le projet de loi n° 96, une *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français* proposé par le gouvernement du Québec avant l'annonce des élections, vise à sévèrement contraindre notre capacité et nos droits de recevoir des services en anglais. Par le biais d'une foule de mesures, ce projet de loi découragerait les fonctionnaires et les institutions de nous fournir des services dans notre propre langue.

Tout comme le projet de loi n° 21, une *Loi sur la laïcité de l'État*, le gouvernement du Québec invoque de manière préventive la clause nonobstant comprise dans la Constitution canadienne afin d'empêcher toute contestation judiciaire contre le projet de loi n° 96, en vertu soit de la Charte canadienne ou québécoise des droits et libertés. Pendant ce temps, nos responsables en éducation poursuivent une bataille juridique portant sur le projet de loi n° 40, une *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*. Cette mesure législative tente de dépouiller les Québécois d'expression anglaise de leurs droits à l'instruction dans la langue de la minorité garantie en vertu de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés.

« Le gouvernement du Canada a le devoir de protéger les droits de tous les Canadiens et de maintenir l'intégrité de notre Constitution – mais aucun des partis et peu de candidats dénoncent la situation ou proposent d'intensifier leurs efforts afin de prévenir que Québec piétine sur nos droits », déplore la présidente du QCGN, Marlene Jennings.

Comme le veut notre tradition, le Quebec Community Groups Network a écrit [une lettre](#) à chacun des principaux partis fédéraux leur demandant de répondre à ces préoccupations et de nous aider à faire obstacle aux menaces contre notre communauté en agissant dans le but de freiner l'érosion rapide de la dualité linguistique qui a longtemps été l'une des premières pierres de notre nation. Notre objectif est d'informer et d'éduquer notre leadership politique, ainsi que notre communauté au sujet des enjeux spécifiques d'importance aux Québécois d'expression anglaise et de la vitalité de nos communautés. Cette fois-ci, nous avons reçu qu'une seule réponse, celle du Bloc Québécois. Dans sa réponse, le Bloc appuie l'usage de la clause nonobstant pour défendre les droits de la majorité du Québec, tout en condamnant l'usage du Programme de contestation judiciaire pour défendre les droits des minorités du Québec.

Malgré nos demandes, le Parti libéral du Canada et le Parti Conservateur du Canada n'ont pas fourni de réponses visant à aborder nos principales préoccupations. Le Nouveau Parti démocratique n'a également offert aucune réponse, un parti qui a, pendant des années, appuyé d'étendre la Charte de la langue française (Loi 101) aux entreprises sous réglementation fédérale. La cheffe du Parti vert a déclaré qu'elle s'opposait aux projets de loi n° 21 et 96, mais a été contredite par l'aile québécoise de son parti qui a inséré d'autres idées au sujet de cette question délicate dans sa plateforme provinciale.

« Aucun de ces partis ont le courage – ou la vision nécessaire – pour défendre nos droits. Il y a également aucun signe de force morale ou de leadership pour protéger notre Canada. L'alternative est donc d'encourager tous les membres de notre communauté et tous les Québécoises et les Québécois de voter pour la candidate ou le candidat de votre propre circonscription que vous croyez qui vous représentera le mieux », affirme Marlene Jennings.

« Tous les citoyens ont le droit – voire le devoir civique – de voter. Le parti qui va diriger le pays dépend des résultats de courses individuelles pour les 338 sièges à la Chambre des communes. Votre vote permet de déterminer quel parti formera le prochain gouvernement. Mais les personnes qui vous représentent et qui défendent vos intérêts, que ce soit au sein du gouvernement ou sur les banquettes de l'opposition, c'est à vous de décider! »

Le Quebec Community Groups Network ([www.qcgn.ca](http://www.qcgn.ca)) est un organisme à but non lucratif qui rassemble des organismes communautaires d'expression anglaise des quatre coins du Québec. En tant que centre d'expertise et d'actions collectives fondées sur des données probantes, il cerne, aborde et explore les enjeux stratégiques qui ont des répercussions sur le développement et le dynamisme de la communauté québécoise d'expression anglaise. Le QCGN favorise également le dialogue et la collaboration entre ses organisations membres, des particuliers, des groupes, des institutions et des dirigeants de la communauté.

### **Renseignements**

Rita Legault, directrice des Communications | [rita.legault@qcgn.ca](mailto:rita.legault@qcgn.ca)

Téléphone : 514-868-9044, poste 223, Cellulaire : 514-912-6555